

Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie

XXXIVe Congrès français de criminologie, Responsabilité/Irresponsabilité Pénale

Olivier Claverie

Les victimes, entre réparation et instrumentalisation

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Olivier Claverie, « Les victimes, entre réparation et instrumentalisation », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], XXXIVe Congrès français de criminologie, Responsabilité/Irresponsabilité Pénale, mis en ligne le 17 juillet 2005. URL : <http://champpenal.revues.org/370>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association Champ pénal / Penal field
<http://champpenal.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://champpenal.revues.org/370>
Document généré automatiquement le 05 novembre 2009.

© Champ pénal

Olivier Claverie

Les victimes, entre réparation et instrumentalisation

- 1 La pensée sociale a longtemps affirmé l'importance qu'il y a de jeter le bébé avec l'eau du bain afin d'être tout à fait sûr de ne pas se salir les mains. Peut-être est-ce là la raison du faible intérêt porté aux victimes qui « justifient » les mesures de contrôle social. Cette pensée nous semble aujourd'hui inacceptable. Il nous semble devoir porter attention aux victimes, en dépit ou peut-être en raison des formes d'instrumentalisation qu'elles suscitent, de la fascination que peut éveiller leur souffrance.
- 2 Le coupable aussi a longtemps fasciné. Déviant en raison de sa situation sociale, puis objet d'une violence d'État, le coupable peut être perçu comme doublement à plaindre, éclipsant par là sa victime. D'ailleurs, nombre des sociologues ou associatifs présents lors de l'atelier ont commencé leur carrière auprès de détenus, et ne sont venus aux victimes que suite à leurs interpellations. De ce trajet (mais sans doute existe-t-il des raisons plus sérieuses) venait peut-être l'espoir porté en une justice restauratrice qui permettrait par la rencontre des protagonistes de régénérer les uns et les autres, de reconstruire une relation ou une capacité à la relation à l'Autre.
- 3 Personnellement, mes rencontres avec d'anciens détenus et les discours que je pouvais entendre des victimes alors présentes me donnaient le sentiment que cela serait difficile. Outre le fait que les détenus me déclarent rarement (sauf dans les cas de délit familial) que leur insertion s'était jouée dans la rencontre avec leur victime, les victimes présentes semblaient d'autant plus réticentes qu'un argument allait clore la discussion : « Si vous devenez victime un jour, ce qui peut arriver à tout le monde, vous verrez qu'il n'est pas facile de raisonner, vous aussi, vous demanderez une punition. » Autrement dit, il y a quelque chose de paradoxal à demander de sortir de la souffrance par la rencontre et le langage quand le crime et la souffrance ont détruit la capacité à rentrer dans le langage. Peut-être qu'alors l'incarcération séduit car elle impose le silence au coupable : « on n'en entendra plus parler. » Par ailleurs, l'instrumentalisation est bien là qui ruine les tentatives reconstructrices : l'allongement de la durée des peines afin « de prendre en compte la victime » amène le détenu à voir celle-ci comme demandant une incarcération qui ferait paiement de sa dette. La demande de réparation apparaît alors superfétatoire : « j'ai déjà payé. »
- 4 Il m'est resté de cette discussion le sentiment que nous avons souffert de ne pas avoir suffisamment déconstruit la catégorie de victime. Peut-on véritablement raisonner sur la place des victimes sans distinguer crimes et délits, affaires familiales et affaires entre inconnus, traitement en correctionnelle et traitement en assise, etc. Sans doute, tout délit est-il une rupture du lien social, de la confiance que nous avons besoin de porter aux personnes avec qui nous vivons, qu'elles nous soient connues ou étrangères. Cette dimension est centrale dans la sociologie d'Anthony Giddens où le risque est intrinsèque à toute forme d'interaction : *Trust in others [...] is at the origin of the experience of a stable external world and a coherent sense of self-identity*¹. Tout délit appelle donc à une restauration de cette confiance en soi et en l'autre sans laquelle l'engagement dans la vie sociale ne peut se faire ou se réduit à un retranchement dans des enclaves protectrices car ségrégatives, des lieux où les rencontres sont rendues évidentes et sûres par la réduction de la distance sociale et culturelle. Richard Sennett a bien montré dans *la famille contre la ville* comment le repli dans un univers homogène vise à conjurer l'effroi suscité par un environnement incertain. Il est donc de l'intérêt des victimes de retrouver une confiance qui permette l'engagement dans un monde dont la conflictualité et la violence ne peuvent pas être totalement évacués. Mais la façon dont on peut prendre

en compte la victime ne peut être évidemment la même tant que n'est pas interrogée cette confiance qui a été rompue, la relation et les situations sociales préexistantes au délit. Or il faut bien reconnaître que nous n'avons porté d'intérêt qu'aux grands crimes et non aux petites victimes et aux petits délinquants. Pourtant la question de « la petite délinquance » est centrale car les réponses que nous y donnons ne permettent visiblement pas de juguler ce « sentiment d'insécurité » qui est l'inverse d'un sentiment de confiance dans son environnement et qui suscite de nombreuses tentatives d'instrumentalisation. Peut-être est-ce même là que la rencontre entre victime et coupable est la plus absente alors même qu'elle est la plus possible.

Notes

1 Giddens, 1991, *Modernity and Self-Identity*, Stanford, Stanford University Press, 51.

Pour citer cet article

Référence électronique

Olivier Claverie, « Les victimes, entre réparation et instrumentalisation », *Champ pénal / Penal field, nouvelle revue internationale de criminologie* [En ligne], XXXIVe Congrès français de criminologie, Responsabilité/Irresponsabilité Pénale, mis en ligne le 17 juillet 2005. URL : <http://champpenal.revues.org/370>

Olivier Claverie

Chercheur au LAPSAC - Université Victor Segalen Bordeaux 2

Droits d'auteur

© Champ pénal
